
L'an deux mille dix-sept et le 23 mars, à 20 heures 30, le Conseil municipal de Salles-la-Source, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Louis ALIBERT, Maire.

Présents : Bernard CAUSSE, Anne DAURENJOU-STRASSER, Marie-Thérèse DELOUSTAL, Louis DROC, Olivia MAILLEBUAU, adjoints.

Jean-Claude BRUGIÉ, Bruno DALBIN, Babeth FERNANDEZ, Nicolas JULVÉ, Anne LE BAUX, Lionel JOULIA, Bernadette MARRIAT, Sandrine NOËL, Robert SAULES, Raymond SÉGURET, conseillers municipaux.

Représentés :

Jean-Paul LAFFLY a donné pouvoir à Louis DROC.

Philippe MORISSE a donné pouvoir à Bruno DALBIN.

Mireille CENSI a donné pouvoir à Jean-Claude BRUGIÉ.

Madame Anne DAURENJOU-STRASSER a été nommée secrétaire.

☺☺☺☺☺

Objet de la délibération n°20170323-1

SUBVENTIONS 2017

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de subventions suivantes :

657432	Assoc. "Les Cades", à Cadayrac	540.00 €
657409	Comité des Fêtes Séveyrac	550.00 €
657410	Comité des Fêtes Pont-les-Bains	550.00 €
657412	Club des jeunes Souyrinois	550.00 €
657430	Club d'animation cougoussaise	540.00 €
657455	Club des jeunes section foot	1 000.00 €
657450	Sport quilles Souyri	300.00 €
657414	Club de La Cascade	475.00 €
657416	Amis de l'église St Amans de Cad	250.00 €
657474	Amis de l'église de Mondalazac	150.00 €
657480	Amis de l'église Saint-Denis	100.00 €
657477	Ranimons la cascade!	250.00 €
657423	Amicale Sap. Pomp. Rodez	80.00 €
657424	Amicale Sap. Pomp. Marcillac	80.00 €
657419	Fnaca	150.00 €
657436	USEP école Souyri	3 008.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve les subventions telle que présentées. Les crédits seront repris au BP 2017.

☺☺☺☺☺

Objet de la délibération n°20170323-2

SUBVENTIONS FESTIVAL DE CINEMA JEUNE PUBLIC « OUVRE L'ŒIL »

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de subvention de l'Association Mondes et multitudes, pour l'organisation du festival de cinéma jeune public « Ouvre l'œil ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix Pour et 2 abstentions, décide d'accorder à l'association Mondes et Multitude une subvention de 750€ pour l'organisation du festival de cinéma jeune public « Ouvre l'œil ». Les crédits seront repris au BP 2017.

ଓଭର ଓଭର ଓଭର ଓଭର ଓଭର

Objet de la délibération n°20170323-3

CESSION DE TERRAIN SEVEYRAC

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 21 janvier 2016 approuvant notamment le projet de restitution par la Commune, aux conjoints Mouysset, d'une portion de terrain à Séveyrac, attribué par erreur à la Commune lors de la rénovation du cadastre en 1968. S'agissant de la rectification d'une erreur, monsieur le Maire propose au conseil la cession pour l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte cette cession au prix d'un Euro (1 €), les frais d'acte étant pris en charge par Madame Evelyne Gautier, cessionnaire. Il donne en outre pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants et tout document pouvant s'y rapporter.

ଓଭର ଓଭର ଓଭର ଓଭର ଓଭର

Objet de la délibération n°20170323-4

CESSION DE TERRAIN LA VAYSSIERE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 3 octobre 2012 approuvant la cession par la Commune à M. et Mme Boyer, pour l'euro symbolique, d'une parcelle cadastrée section AT numéro 196, à La Vayssière.

Un nouveau document d'arpentage ayant attribué à cette parcelle le numéro 213, section AT, il convient de délibérer sur la base de ce nouveau numéro.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de céder à M. et Mme Boyer la parcelle AT 213 pour l'euro symbolique, les frais d'acte afférents étant pris en charge par le cessionnaire. Il donne en outre pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants et tout document pouvant s'y rapporter.

ଓଭର ଓଭର ଓଭର ଓଭର ଓଭର

Objet de la délibération n°20170323-5

CHEMINS RURAUX Aliénations
DOMAINE PUBLIC Déclassement

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal différentes demandes concernant les voies communales ou les chemins ruraux :

1. La Commune de Marcillac-Vallon, pour l'acquisition d'une partie du domaine public à Ferrières (voie communale 9-1) et d'une portion du chemin rural de Cougousse à Marcillac, pour permettre l'aménagement de terrains de tennis.
2. M. et Mme Jean-Philippe Fernandez, du Crès, pour l'acquisition de portion d'un chemin rural sans issue, au Crès, dont ils sont riverains.
3. Régularisation de modification du tracé d'une portion du chemin rural dit de Soulvét, à Montredon (Bourelle).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés donne un avis favorable à l'ensemble de ces demandes ou proposition.

Il mandate Monsieur le Maire pour mettre en œuvre les enquêtes publiques correspondantes.

Fait et délibéré à Salles-la-Source, les jour, mois et an susdits.